

Visite de René Magon au Réduit

Journal du 23 janvier 1756

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/9

René Magon de La Villebague, gouverneur de l'Isle de France de décembre 1755 à novembre 1759.

Un extrait de son journal au 23 janvier 1756. Visite à la propriété du Réduit, et commentaire sur une construction qu'il n'apprécie pas et dont il désapprouve le coût élevé. Il reproche que depuis La Bourdonnais on ait mal construit, en se souciant de ses intérêts plutôt que de ceux de la Compagnie des Indes. Hommage à Cossigny (le père, Jean François) et à Fusée-Aublet.

Le 23 janvier 1756

J'ai vu Le Réduit. J'y suis arrivé ce matin après avoir passé par de biens mauvais chemins, si j'en excepte les approches, même à une distance éloignée, où l'on commence à entrer dans une route spacieuse, coupée à travers du terrain le plus montueux et le plus escarpé. Ce sont déblais considérables qu'il a fallu faire pour adoucir en plusieurs endroits des pentes inaccessibles par leur extrême raideur. Ce sont des ravines qu'on a comblé en fascines, en pierres et en terres, partout où il aurait été trop difficile de jeter un pont. Ces branchages pourrissent, les terres sont emportées par les torrents dans la saison des pluies, et ces sortes de levées exigeront de fréquentes réparations. C'est en un mot un chemin qui, malgré tout ce qu'il a coûté, ne sera jamais praticable pour des voitures, à moins de se jeter dans des dépenses énormes dont la seule idée est révoltante.

J'ai vu, dis-je, ce Réduit qui n'est qu'un assemblage mal arrangé de bâtiments, partie en bois, partie en pierre, élevés séparément selon le caprice et la fantaisie, dont le corps principal est un composé de morceaux détachés qu'on a voulu lier après coup pour former un tout qui symétrisât avec les deux ailes, mais un tout sans ordonnance, qui n'annonce même pas la plus légère apparence d'un plan qu'on se soit proposé de suivre pour l'exécution de ce projet. On a commencé par quelques logements en bois ; l'habitude d'y entretenir des ouvriers et des noirs a fait naître le goût d'agrandir ; les idées se sont ensuite étendues ; on s'est laissé aller à celle d'avoir de vastes appartements, on a bâti en pierre, et on a fait insensiblement quelque chose de considérable et de très dispendieux, mais rien de solide et de durable, à l'exemption de tout ce qui est ouvrage en maçonnerie. A cela près, tout le reste a besoin de grandes et d'urgentes réparations. Les carias se sont déjà emparé de tout ce qui est bâtiments en bois. La plupart des couvertures pressent à renouveler, et ce n'est qu'à force d'entretien que ces sortes d'édifices peuvent subsister quelques années.

J'ai vu enfin ce Réduit, je l'ai parcouru, je l'ai examiné bien en détail, et j'ai partagé avec des gens aussi éclairés que je le suis peu dans l'art de bâtir et de fortifier, le malheur de n'y rien trouver qui ressemble à un lieu qui doit concourir au salut de l'île, ni offrir une retraite dont on puisse tirer avantage si on était pressé jusqu'au point de la regarder comme une dernière ressource, ni même donner la moindre inquiétude à un ennemi qui serait maître des ports et de l'intérieur du terrain. J'y ai seulement aperçu les vestiges d'une redoute en terre commencée par M. de Rostaing, et qu'on ne lui permis pas d'achever. Il est vrai qu'on dédaignait ses services, et c'était assurément être difficile, car je m'estimerais heureux d'avoir ici un officier de son mérite.

Ce Réduit n'est donc qu'une maison de campagne bâtie en détail et par lambeaux mal assortis, la situation n'en est même pas soutenable. Il était bien plus simple de réédifier Monplaisir (autre bâtiment qui n'avait été fait que pour durer dix ans), il est situé dans un beau quartier, tous les chemins qui y rendent, soit du port, soit de la plupart des quartiers voisins, soit des différents endroits de la côte, sont très roulants et parfaitement unis. En ajoutant quelques matériaux à ceux qu'on eut tirés des ruines de cette maison qui n'était maçonnée qu'en terre, on en eut élevé une aussi solide que commode, dont on aurait fait un séjour agréable. Bien des dépendances subsistaient et n'avaient besoin que de réparations ou d'entretien. Il est constant enfin que le rétablissement de cette maison aurait beaucoup moins coûté, que le seul article des chemins et avenues du Réduit, du défrichement du terrain qui

forme l'enclos général, et des journées de noirs (n'importe à quoi on les évalue) employés au transport de corail pour la fabrique de la chaux qui y a été consommée.

A-t-on prétendu fasciner les yeux de la Compagnie en lui cachant sous une fausse estimation l'énormité de la dépense dans laquelle on l'a constitué pour l'objet le plus inutile, qui n'offre que de quoi étonner et de quoi gémir ? On a crié, et on a crié avec raison. N'est-ce point ce qui a déterminé à faire porter sur les livres les travaux de ce Réduit et de ses dépenses, à une somme de quatre-vingt-quatre mille livres que je doute être la cinquième partie, je ne dis pas de la valeur réelle des choses, ce serait leur faire trop d'honneur, mais de ce qu'elles ont véritablement coûté. Où sont les pièces justificatives de cette appréciation ? Quel compte a-t-on tenu des prodigieuses fournitures de bois qui y ont été faites ? Où sont les états de ce grand nombre d'ouvriers en tous genres qu'on y a attachés pendant un si long temps, surtout de cette énorme quantité de journées de noirs qu'on y a jetée comme dans un abîme ? Que n'est point sorti pour ce Réduit des différents magasins et ateliers du port ! Je n'entre point dans d'autres détails. La précaution qu'on a prise de rejeter sur divers objets des dépenses considérables dont on sentait être vivement répréhensible, me paraît un aveu d'irrégularité de conduite et d'administration. La Compagnie n'en est pas moins la victime : les journées de noirs répandues sur différentes parties à la décharge des autres, ne sont que de faux emplois. [...] L'idée de ce Réduit est incompréhensible pour moi et pour beaucoup d'autres : le goût et la façon dont on y a bâti sont pitoyables. L'estimation dont on a couvert l'excès des dépenses qui s'y sont faites, est fautive des quatre cinquièmes. Il suffit d'avoir des yeux pour se convaincre de toutes ces vérités qui ne sont ignorées de personne.

Il y a bien des années qu'on bâtit, qu'on entretient un grand nombre d'ouvriers, qu'on emploie bien des matériaux et qu'on répand ici beaucoup d'argent dont une forte partie est en pure perte pour la Compagnie. Cette réflexion qui n'est malheureusement que trop juste, porte principalement sur l'inutilité et le défaut de solidité de beaucoup de travaux, les uns anéantis, les autres encore existants. [...]

Sous le gouvernement de M. de La Bourdonnais, c'est une maison de Monplaisir bâtie en 1741 et ruinée en 1748 avec une partie de ses dépendances.

C'est à cent toises plus loin, une autre maison en pierre qui a appartenu à la Compagnie, qui fut donnée en 1744 pour servir d'église paroissiale dans le quartier des Pamplémousses, et qui ne subsiste plus.

C'est dans la même plaine, un hôpital composé de trois grands corps de bâtiments en bois, parce qu'il convenait sans doute de multiplier les objets de ces sortes de fournitures dans lesquelles on était de moitié. De cet édifice élevé en 1742, il ne reste depuis quelques années aucun vestige.

Ce sont sur le port de très longs hangars en bois pour les ateliers des forgerons, taillandiers, charrons, menuisiers, etc., dont une moitié est culbutée et l'autre prête à l'être.

Ce sont des quais en palissades et bordages qu'il a déjà fallu renouveler et qui, si on l'avait voulu, seraient aujourd'hui bien établis en maçonnerie comme doit l'être un ouvrage destiné à durer toujours.

C'est une briqueterie tombée en ruine, que l'on vient de remplacer par une neuve que M. de Cossigny a fait faire, mais plus vaste, plus commode, et bien autrement solide.

C'est un aqueduc dont l'entière destruction est prochaine, qui a coûté en entretien et en réparation sa première valeur, et dans lequel on n'a cherché qu'à montrer une célérité de travail qui pût éblouir, sans s'inquiéter de la durée. M. de Cossigny était occupé, lors de mon arrivée, à celui qu'il a entrepris à neuf, conformément aux intentions de la Compagnie. La tête de cet aqueduc portée à ... toises au-dessus de l'empellement de l'ancien, fait gagner beaucoup de chute, et donnera la facilité de mener les eaux dans tous les endroits du port et du Camp où on les jugera nécessaires. L'arrivée de la frégate *La Gloire* a fait suspendre ce travail pour appliquer tous les ouvriers aux fortifications les plus pressées ; mais s'il se continue et s'achève avec autant d'attention et de solidité qu'on en a apporté dans la partie commencée, partie la plus importante et que j'ai vue avec une extrême satisfaction, ce monument fera toujours honneur à l'habile homme qui l'a commencé.

Sous le successeur de M. de La Bourdonnais, on débute par un bouleversement général dans la distribution de la maison du gouvernement, où le prédécesseur, son épouse et sa famille savaient trouver toutes leurs commodités. Ce sont des agrandissements et des augmentations qu'on y ajoute.

C'est un bâtiment en pierre qu'on fait élever en dehors pour y placer les bureaux qui occupaient le rez-de-chaussée d'une des ailes de ce gouvernement : le chef les avait sous ses yeux, et cet arrangement ne le gênait pas.

C'est un autre bâtiment en maçonnerie qui renferme des écuries, une remise, des logements de palefreniers, une salle de billard, bâtiment dont l'utilité ne me frappe pas.

C'est un Réduit dont je viens de parler et qui me choque plus que jamais. [...]

Le sieur Aublet m'a fait voir au Réduit beaucoup d'arbres et de plantes qu'il a eu le courage de cultiver et qui, par ses soins et sa constance, ont prospéré malgré tous les dégoûts qu'on s'est attaché à lui faire essuyer à tout instant. Sa probité, son zèle et son désintéressement me font concevoir de lui l'opinion la plus avantageuse.

[Fin du journal de Magon en date du 23 janvier 1756]

* * *